



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 14 juin 2021

Intervention d'Amélie GERMAIN

### Délibération 25. Organisation du temps de travail

Cher.e.s collègues,

Le sens de l'histoire va vers une diminution du temps de travail. Le passage des 1607h vers les 1540h était une évolution des conditions de travail et un chemin vers l'émancipation.

La réforme Macron est une récession sociale invitant aux petits compromis. Il est d'autant plus regrettable de voir une telle attaque des conquies sociaux **en temps de crise sanitaire** alors même que ces agents méritent notre reconnaissance et notre soutien. Face à cette mauvaise réforme, il revient aux municipalités de gauche de résister, de mettre en place des mesures équitables.

Nous avons vu les quelques avancées obtenues par les organisations syndicales de Saint-Herblain, mais le compte n'y est pas. Les propositions de Saint Herblain En Commun sont les suivantes. Elles s'appuient sur le principe des sujétions prévues par la loi :

**Les agents les plus modestes ne doivent pas avoir une détérioration de leurs conditions de travail ni de leur pouvoir d'achat.**

Voilà pourquoi nous demandons que les agents de catégorie C conservent leurs jours de congés et bénéficient d'une augmentation de rémunération au prorata de leur augmentation de temps de travail.

En effet, moyennant une plus faible rémunération, ce temps libre leur permet par exemple de passer plus de temps avec leurs enfants sans avoir recours à du temps périscolaire payant ou à du baby sitting. Notre proposition n'est pas démesurée. Elle est juste, permet de



Citoyen-nes  
engagé-es



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

préserver la dignité de ces agents, leur motivation et de pouvoir compter sur leur engagement pour un service public de qualité.

Par ailleurs, nous trouvons injuste que l'habillage et le déshabillage d'une tenue de travail obligatoire ne soient pas compris dans le temps de travail. Si la commune le veut, ce temps peut être intégré. Certaines communes et un grand nombre d'entreprises le font déjà.

Le service public a besoin d'agents engagés, associés et formés et portant haut les valeurs de l'intérêt général. Et non - comme nous y invite le gouvernement Macron - d'exécutants dociles.

Si nos propositions étaient intégrées après échange, bien sûr, avec les représentants du personnel, qui poursuivent leurs revendications comme j'ai pu le lire sur un tract ce matin, nous serions à même de voter une prochaine délibération sur l'organisation du temps de travail...

Je vous remercie de votre attention.



Citoyen-nes  
engagé-es

[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)